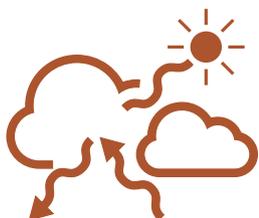




Réduire les émissions de gaz à effet de serre en production bovine



POURQUOI ?

L'objectif d'intervalle vêlage-vêlage (IVV) dans les troupeaux allaitants, pour que la rentabilité soit au rendez-vous, est d'un veau par vache par an et ce quelque que soit la race. Pour cela, il faut donc se tenir à un IVV proche de 365 jours.

LES CONDITIONS À RÉUNIR

Une ou des périodes de vêlages bien cadrées et de maximum 3 mois

- **Idéalement, la mise à la reproduction ne doit pas chevaucher les derniers vêlages du lot.** Retirer le taureau présent avec les femelles au bout de 3 mois.
- **Prendre en compte la race** en fonction de la durée de gestation : mettre une semaine plus vite à la reproduction une blonde d'Aquitaine qu'une Charolaise.
- **Surveiller et noter les chaleurs de vos femelles** 30 jours avant le début de la période de reproduction pour voir si toutes sont cyclées.
- **En monte naturelle, surveiller et noter les chaleurs** et les retours pour voir si le ou les taureaux de monte naturelle fécondent bien les femelles.

Réduire et maintenir un bon intervalle vêlage-vêlage

Gagner 15 jours d'intervalle vêlage-vêlage (IVV) pour un naisseur engraisseur charolais permet de réduire de 2,2 % l'empreinte carbone nette de l'atelier et d'augmenter la production de viande vive de 6 kgvv/UGB.

Intérêts technique, économique et environnemental d'un IVV maîtrisé :

	NE charolais IVV 390 jours	NE charolais IVV 375 jours
 Variation de l'empreinte carbone nette		- 2,2 %
Empreinte carbone nette en kg eq CO ₂ /pbvv	13,7	13,4
Emissions brutes de GES en kg eq CO ₂ /pbvv	16,9	16,3
Veau sevré / vache présente	0,94	1,01
Production brute de viande vive	46 T 410	47 T 880
EBE (EBE/PB)	43 297 € (30 %)	45 900 € (31 %)
 Variation de l'EBE		+ 4,4 %

MÉTHODOLOGIE

L'impact économique et environnemental du levier a été calculé par modélisation à partir du cas type système naisseur engraisseur charolais semi-intensif en GAEC des pays de la Loire : 130 vêlages sur 150 ha de SAU dont 99 ha de prairies. Le système de départ a déjà un IVV de 375, il a donc été simulé l'impact d'une dégradation de ce critère.

L'étude est faite à nombre de vaches constant, la dégradation de l'IVV entraîne donc une diminution de 2 vêlages.

Cette simulation à nombre de vaches constant n'entraîne pas de modification significative de l'assolement.

Une alimentation équilibrée en fonction des besoins avant et après vêlage

- **Avant vêlage**, avoir des animaux suffisamment en état (note d'état : 2,5) avec une ration qui couvre en plus de l'énergie et de la protéine tous les besoins en vitamines et oligo-éléments. À l'herbe, les besoins sont généralement couverts et aucune complémentation n'est nécessaire sauf en cas de problèmes constatés.
- **Après vêlage**, bien couvrir les besoins surtout des primipares qui sont toujours en phase de croissance (+1 UFL/jour) et les vaches avec veaux en plein air (+ 1 UFL/jour). Il ne faut pas hésiter à alloter les multipares et les primipares séparément, ce sera plus facile pour le suivi alimentaire.
- **Bien préparer les taureaux de reproduction** avant la période de reproduction : vérification des aplombs, alimentation équilibrée...
- **Éviter tout changement alimentaire brusque**, 1 mois avant et pendant la période de reproduction car ceci peut entraîner une forte mortalité embryonnaire.

À la question « comment fais-tu pour avoir un IVV à moins de 360 jours en élevage Salers pour une moyenne nationale de 380 jours en 2018 ? » Jérôme énumère ses techniques avec simplicité, mais au fil des explications ressort une vraie stratégie permettant d'optimiser la productivité du troupeau.



« J'ai un troupeau relativement jeune avec 25 % de taux de renouvellement et je fais attention à l'état de mes vaches. J'augmente la quantité des rations dans les semaines qui précèdent les mises à la repro. Ensuite c'est un quart d'heure de surveillance

par jour à partir du 10 février. C'est une bonne période ! On est moins tenté de sortir travailler dehors, on prend plus le temps d'observer ! Les deux premiers cycles de fécondation se font en 1A puis, ensuite, en monte naturelle avec un objectif de groupement des vêlages sur deux mois et demi maximum. A l'automne, c'est échographie pour tout le monde et les vides partent à l'engraissement. »

**Jérôme Taillefer à Lacapelle-Barrès (Cantal) – Réseau de fermes innovantes
Propos recueillis par Yann Bouchard – Chambre d'agriculture du Cantal**

Des vêlages faciles

Avoir des vêlages faciles diminue le risque de métrite et surtout de sub-métrites (infection sans écoulement mais bloquant les chaleurs). Il est donc important de bien choisir ses taureaux sur ce critère d'autant plus que cela est très héréditaire. Globalement aujourd'hui, les vaches avec des conditions de vêlage difficiles (code 3-4), ont des IVV moyens supérieurs de + 25 jours par rapport aux autres vaches.

De bonnes conditions d'élevages

- Pour les vêlages d'automne et d'hiver, il faut avoir **de bonnes conditions de logement** pour les animaux, soit un minimum de 10m² par couple mère-veau.
- **La vitamine D est essentielle** au cycle ovarien et elle est produite par la peau sous l'effet des UV, pour avoir une meilleure réussite sur la reproduction il faudrait une surface de tôles translucides suffisante (20 % surtout pour les saillies de janvier à mars en jours courts).

Extrait des indicateurs technico-économiques – race charolaise – Inosys Réseaux d'élevage Bassin charolais

SYSTÈMES	NON MAÎTRISÉ	EN COURS DE MAÎTRISE	MAÎTRISÉ
Pour des vêlages groupés : femelles à mettre à la repro pour 100 vêlages	>	120	110
Taux de vêlages sur 100 jours	<	75 %	85 %
Taux de vêlages tardifs (3 mois après mois médian)	>	10 %	5 %
Taux de vêlages à problèmes (notes 3, 4 et 5 cumulées)	>	15 %	8 %
Taux de renouvellement : proportion de premiers vêlages	<	18 %	22 %
Taux d'élimination entre le 1 ^{er} et le 2 ^{ème} vêlage*	>	25 %	15 %
Proportion de vaches de 10 ans et plus au vêlage*	<	15 %	5 %
Taux de mortalité des veaux [naissance-sevrage (8 mois)]	>	12 %	8 %
Taux de réussite (nombre de veaux élevés par vêlage)	<	90 %	95 %
IVV moyen du troupeau (en jours)	>	390	370
dont : IVV 1 ^{er} -2 ^{ème} veau	>	400	380
Proportion de vaches avec IVV de 400 jours et plus	>	20 %	10 %
Proportion de vaches et génisses 3 ans improductives**	>	10 %	5 %

* vaches de rang 8 et +

**vaches improductives (=non vélées sur la campagne ou toujours présentes sans veau 4 mois après la perte du veau)

Mai 2020 - Référence idèle : 0020 304 009

Crédit photo Théo, FuturEleveur

Rédaction :

Vincent LAMBRECHT (Chambre d'agriculture des Pays de la Loire)

Mathilde BONESTEVE (Chambre d'agriculture du Cantal)

Bénilde LOMELET (Seenovia)

Margot LE GAC (Chambre d'agriculture de la Bretagne)

Mathieu VELGHE (Institut de l'Élevage- IDELE)